



BULLETIN D'INSCRIPTION

Vide-grenier d'ORMES 27 avril 2025

Réservé aux particuliers



A déposer aux permanences ou à envoyer à l'adresse indiquée en bas.

initiales A.F :

Mr, Mme : Prénom :
(Majuscules)

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° de TEL : ___/___/___/___/___ Email :@.....

Pièce à présenter : Carte d'identité - Passeport - Permis de conduire

N° délivrée le : Par :

Nombre de véhicules arrivant à l'accueil

Véhicule sur stand : 2 maxi par inscription Nombre non Utilitaire/camping- car

minimum 4 mètres de stand par véhicule, ou au moins la longueur des véhicules plus 1 mètre.

Par cette inscription, j'accepte les conditions ci-dessous, ainsi que les modalités jointes.

Une seule inscription par foyer.

Date limite des inscriptions : 23 avril 2025.

Vous souhaitez réservermètres d'exposition x 2,50€ * (2 mètres mini- 9 mètres maxi)

(*) dont 1€ par mètre sera reversé au profit d'une œuvre solidaire.

par chèque à l'ordre de Familles Rurales Ormes en espèces - Montant du règlement €

Inscription permanence Présenter pièce d'identité *Règlement uniquement par chèque ou espèces*

Inscription par courrier Copie pièce d'identité recto verso. *Règlement uniquement par chèque*

Dates permanences (réservées aux habitants d'Ormes) :

le mercredi 2 avril de 17h30 à 20h00, Salle Pantagruel

le samedi 5 avril de 10h à 12h, à la bibliothèque

Inscriptions des exposants hors commune : uniquement à compter du 13 avril.



Document à conserver

A remettre à votre arrivée aux organisateurs afin d'avoir accès aux emplacements du vide-grenier



Mr, Mme : Prénom :

Même nom que sur le bulletin d'inscription

s'est inscrit au vide-grenier organisé par l'Association Familles Rurales d'Ormes et le football club Ormes St Pervavy du 27 avril à Ormes, et accepte les modalités ci-dessous.

Vous avez réservé mètres d'exposition Véhicule sur stand : oui non Utilitaire

Nombre de véhicules arrivant à l'accueil

Vous devrez vous présenter à l'accueil : **Entrée obligatoire par la rue des 3 Cornets à partir de 6h et jusqu'à 7h muni de cette feuille** et de **la pièce d'identité référencée lors de l'inscription**

La non présentation de ces documents entraînera l'annulation de votre inscription.

Je m'engage à ne laisser aucun détritrus sur mon emplacement, et j'ai lu le règlement (au dos)

IMPORTANT : Votre inscription ne sera validée qu'à réception **le 23 avril au plus tard, entièrement complétée**, et des pièces indiquées, adressée ou déposée : Mme GUILLOU 26 rue Michel Eyquem de Montaigne 45140 Ormes, ou bien aux permanences. **Dans la limite des places disponibles.** Les inscriptions sont validées par ordre de réception dans la boîte aux lettres. Vous recevrez une **confirmation d'inscription par sms ou mail. Toute inscription incomplète sera considérée nulle.**

Infos : <https://www.facebook.com/AssociationFamilialeOrmes> / 06 51 95 76 96 / afr.ormes@gmail.com

Le vide grenier est ouvert aux exposants particuliers uniquement, offrant à la vente des objets personnels.

Votre inscription est **personnelle** et **ne peut être cédée**.

Vous vous engagez à ne pas participer à plus de DEUX vide greniers par an.

Pour les mineurs exposants, veuillez remplir une autorisation parentale (demander l'imprimé lors de l'inscription, à conserver sur le stand).

Tous les stands doivent être installés en respect des règles suivantes :

- Vente interdite d'objets neufs en quantités, des copies de CD/DVD gravés, de nourriture, d'armes, d'animaux ...
- Toute animation lucrative des exposants est proscrite (pêche à la ligne ...), sauf autorisation formelle.
- Conserver une voie de largeur 4 mètres, pour l'accès des pompiers, dans toutes les rues.
- Ne laisser aucun débris sur votre stand lors de votre départ